

## AVIS AUX NAVIGATEURS 1/2017

Objet : Mouillages visiteurs Séné

Il est porté à la connaissance des navigateurs que deux mouillages visiteurs ont été mis en place dans la zone de mouillage du domaine, près de la maison rose.

Ces mouillages sont identifiables par des bouées bleues nommées V1 et V2.

Le tarif varie de 4 € à 7 € par jour (tarif détaillé sur : <http://sene.com>).

La longueur admissible est de 11.50 m et le tirant d'eau est de 2m.

Ces emplacements sont utilisables sans réservation.

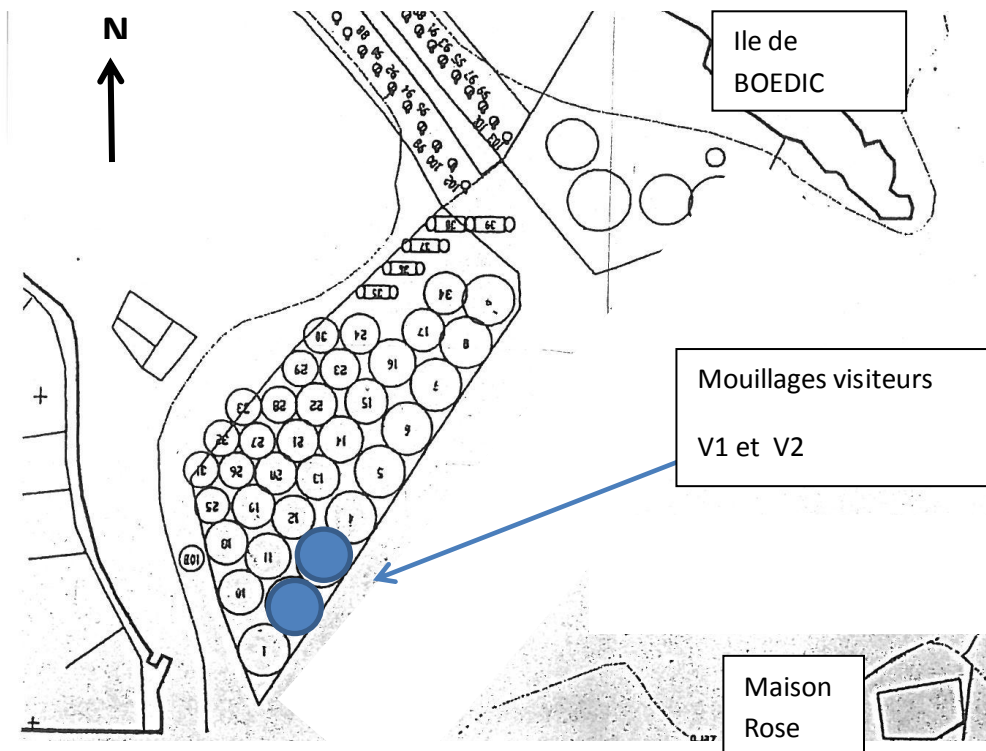
Une fois en place, l'usager se déclare en utilisant un des moyens suivants :

-mail : [portsdesene@sene.com](mailto:portsdesene@sene.com)

-tel : 02 97 66 90 62 (mairie)

-tel : 02 97 66 94 84 (capitainerie) ou 06 17 96 38 23

Un relevé quotidien sera effectué par les agents portuaires de la commune de Séné.



Philippe ROLLAND , Adjoint au Maire  
Chargé des Affaires Maritimes et des mouillages.